

EXERCICE 2018

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délibération n°D-CA/2018-005

Le conseil d'administration s'est réuni le 23 janvier 2018 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 12 janvier 2018.

- VU le Code de l'éducation ;
 VU les statuts de l'Université ;
 VU le règlement intérieur de l'Université ;

Point de l'ordre du jour : IIème Partie – P3.4 - Colloque « AhR meeting 2018 »

Exposé de la décision :

- d'une ligne budgétaire dédiée ;
 un système de paiement des frais d'inscription (type « Paybox »).

Les principaux éléments d'organisation :

- Intitulé : « AhR meeting 2018 »
- Date et lieux : du 28 au 31 août 2018 – Musée d'histoire de la Médecine de l'Université et l'Institut Imagine
- Nom et prénom de l'organisateur : COUMOUL Xavier
- Unité / UFR : UMR-S 1124 Toxicologie, Pharmacologie et Signalisation dirigée par M. BAROUKI
- Nombre total de participants (orateurs et public) attendu : 300 (dont 30 conférenciers et 62 membres de l'Université Paris Descartes)

Les aspects financiers de l'organisation du colloque :

- Budget total de l'évènement 84 300 €
- Budget de location des salles : 15 000 €
- Subvention attribuée par la Commission Recherche : En attente de la délibération de la Commission Recherche
- Autre financements complémentaires acquis: 7 800 €

Les frais d'inscription TVA à 20% comprise audit colloque sont les suivants :

Catégorie	Tarif
Inscrits avant le 30/05/2018	325 €
Inscrits à compter du 31/05/2018	400 €

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

<p>Nombre de membres constituant le Conseil : 36 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 31 Abstentions : 0 Votes exprimés : 31 Contre : 0 Pour : 31</p>
--

Fait à Paris, le 31 janvier 2018

Le Président



Frédéric DARDEL

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Publié sur le site internet de l'Université le : 31 JAN. 2018
 Transmis au Recteur le : 31 JAN. 2018